



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Bilan du plan de résorption de l'emploi précaire et adoption du programme d'accès à l'emploi titulaire pour les années 2016-2018

Séance du 29 septembre 2016

Convocation du 23 septembre 2016

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le vingt-neuf septembre à 19 h 37, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-trois septembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Mmes Claire Beillard-Boudada, Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par Mme Chantal Brault,
M. Timothé Lefebvre par M. Philippe Laurent,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier

Etaient absents :

M. Thierry Legros,
Mme Catherine Lequeux

Secrétaire de séance :

M. Thibault Hennion

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 29 septembre 2016

OBJET : Bilan du plan de résorption de l'emploi précaire et adoption du programme d'accès à l'emploi titulaire pour les années 2016-2018

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1^{er} de la loi susvisée du 12 mars 2012,

Vu le décret n°2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,

Vu ses délibérations des 28 mars 2013, 30 septembre 2014 et 17 décembre 2015 approuvant les programmes pluriannuels d'accès à l'emploi titulaire,

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 26 septembre 2016,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, annexé à la présente délibération.

AUTORISE le maire à confier au centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne l'organisation des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme.

AUTORISE le maire à prendre toutes les mesures utiles à sa mise en œuvre.

PRECISE que les dépenses résultant de la présente délibération seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés chapitre 012.



Et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
le maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Laurent', with a horizontal line underneath.

ANNEXE - Reconstitution du Plan SAUVADET

I. Bilan du plan de résorption de l'emploi précaire

A. Bilan relatif aux recrutements opérés par la voie des sélections professionnelles pour l'intégration dans la fonction publique territoriale, conformément aux articles 14 et 15 de la loi du 12 mars 2012.

Recrutements prévus - Fonctions	Cadre d'emploi	Grade	Nombre de postes ouverts	Année de la session	Nombre d'agents remplissant les conditions	Nombre de candidats	Date Nomination du candidat retenu	Observations
Directeur de la Communication	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2013	1	0	Néant	Absence candidature
Chef du service Evènements/relations publiques	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2013	1	1	01/12/2013	
Chargé de mission Economie/emploi	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2013	1	1	01/12/2013	
Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives	2	2013	2	2	01/12/2013	
Graphiste	Technicien territorial	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	2013	1	1	01/12/2013	
Adjoint au chef du service Informatique	Technicien territorial	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	2013	1	1	01/12/2013	
Directeur Relation au citoyen	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2014	1	1	01/12/2014	



En application de la loi n° 82-213 du 2/03/1982 le présent acte a été déposé à la Préfecture de Nanterre le..... 4. OCT. 2016.....

et publié le..... 4. OCT. 2016.....

Le directeur général des services

Chef du service Action culturelle	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2015	1	1	01/12/2015		
Chef du service Projet multimédia	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2015	1	1			Non admis
Educateur des activités physiques et sportives (à temps non complet 50%)	Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives	1	2015	1	1	01/12/2015		
Technicien informatique et téléphonie	Technicien territorial	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	2015	1	1	01/12/2015		
Instructeur droit des sols	Technicien territorial	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	2015	1	1	01/12/2015		
Chef du service Sceaux info mairie	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2016	1				Reconduction de la loi Sauvadet
Chef du service Gestion budgétaire et comptable	Attaché territorial	Attaché territorial	1	2016	1				Reconduction de la loi Sauvadet
Chef du service Archives documentation	Attaché de conservation du patrimoine territorial	Attaché de conservation du patrimoine territorial	1	2016	1				Reconduction de la loi Sauvadet

Total des besoins de la collectivité depuis 2013 – programme pluriannuel 2013/2015	16
Total des nominations	11
Non admis	1
Absence de candidature	1
Reconduction Loi Sauvadet – report des sessions	3

B. Bilan relatif aux recrutements réservés de catégorie C sans concours – recrutement direct

Recrutements prévus - Fonctions	Cadre d'emploi	Grade	Nombre de postes ouverts	Année de la session envisagée	Nombre d'agents remplissant les conditions	Nombre de candidats	Date nomination du candidat retenu	Observations
Animateur	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	5	2013	5	5	01/12/2013	

II. RAPPORT PORTANT SUR LA SITUATION DES AGENTS ET PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE

I. Rapport sur la situation des agents remplissant les conditions définies aux articles 14 et 15 de la loi du 12 mars 2012 - éligibilité des agents au dispositif de titularisation.

Titularisation		Nombre de dossiers éligibles		
		Hommes	Femmes	Total
	Cat. A		3	3
	Cat. B	1	1	2
	Cat. C	2	2	4
Total		3	6	9

Répartition des dossiers éligibles par filière et catégorie	Filière	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total
	Administrative	3		1	4
	Technique			1	1
	Animation			2	2
	Culturelle				
	Sportive		2		2
	Sociale				
	Médico-sociale				
	Médico-technique				
Total	3	2	4	9	

La présente partie, relative à la situation des agents remplissant les conditions définies aux articles 14 et 15 de la loi du 12 mars 2012, est complétée par l'état de l'ancienneté acquise individuellement. Elle garantit l'anonymat de présentation du dossier de l'agent.

Réf. Dossier	Grade	Fonctions	Coll.	Cat. Hier.	Ancienneté
1-PM	Attaché territorial	Chef du service Sceaux info mairie	Ville	A	01/07/2008
2-GM	Attaché territorial	Chef du service Gestion budgétaire et comptable	Ville	A	01/01/2009
3-AM	Attaché territorial	Chef du service Archives/documentation	Ville	A	01/03/2009
5-LG	Educateur des APS	Educateur des APS	Ville	B	04/04/2011
6-LS	Educateur des APS	Educateur des APS	Ville	B	01/12/2006
7-NR	Agent de maîtrise principal	Projectionniste	Ville	C	01/01/2010 (CDI)
8-PM	Adj. Ad. Pr. 2 ^{ème} cl.	Caissier du cinéma municipal	Ville	C	01/01/2010 (CDI)

11-DL	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	11/07/2008 (CDI)
12-LA	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	01/09/2005 (CDI)
13	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
14	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
15	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
16	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
17	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
18	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
19	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
20	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
21	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
22	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
23	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
24	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
25	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
26	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	
27	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Ville	C	

L'application du dispositif permettra, en outre, l'intégration de 15 agents d'animation par voie directe selon un plan pluriannuel intégré au programme.

III. Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Le programme pluriannuel mentionne les grades des cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés, le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements et leur répartition entre les sessions successives de recrutement.

A- Définition des besoins de la collectivité

En matière de recrutement direct

Pour l'année 2016 :

- 7 postes d'adjoint d'animation en charge de l'animation dans les centres de loisirs avec pour missions d'être garant du projet pédagogique et de préparer, organiser et animer les activités des enfants.

Catégorie C, filière animation, adjoint d'animation de 2^{ème} classe

Pour l'année 2017 :

- 5 postes d'adjoint d'animation en charge de l'animation dans les centres de loisirs avec pour missions d'être garant du projet pédagogique et de préparer, organiser et animer les activités des enfants.

Catégorie C, filière animation, adjoint d'animation de 2^{ème} classe

- 1 poste de régisseur/caissier pour mission d'assurer les mouvements monétaires du cinéma Le Trianon.

Catégorie C, filière administrative, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

Pour l'année 2018 :

- 5 postes d'adjoint d'animation en charge de l'animation dans les centres de loisirs avec pour missions d'être garant du projet pédagogique et de préparer, organiser et animer les activités des enfants.

Catégorie C, filière animation, adjoint d'animation de 2^{ème} classe

En matière de sélections professionnelles.

Pour l'année 2016

- 1 poste de chef de service « Sceaux info mairie » avec pour missions l'organisation et l'encadrement de l'équipe de Sceaux info mairie qui assurent l'accueil physique et téléphonique de l'hôtel de Ville et des salles municipales.

Catégorie A, filière administrative, attaché territorial à temps complet.

- 1 poste de chef du service de la gestion budgétaire et comptable avec pour missions de gérer la dette, le patrimoine et les immobilisations, de réaliser des analyses financières, tableaux de bord, de gérer les subventions d'investissement, d'assurer l'encadrement de la direction par suppléance.

Catégorie A, filière administrative, attaché territorial à temps complet.

1 poste de chef du service Archives/documentation avec pour mission d'organiser la collecte, la conservation du traitement des archives municipales, la mise en valeur du fonds d'archives et favoriser des partenariats locaux et mettre à disposition des services de la Ville une documentation performante adaptée à leurs besoins.

- Catégorie A, filière culturelle, attaché territorial à temps complet.

Pour l'année 2017 :

- 2 poste d'éducateur des activités physiques et sportives avec pour missions l'élaboration, l'installation, la planification et l'encadrement des activités physiques et sportives de la collectivité, la participation aux événements sportifs organisés par la Ville.

Catégorie B, filière sportive, 1 poste à temps non complet % - 1 poste à temps non complet %

- 1 poste de projectionniste avec pour mission d'assurer la projection des films au cinéma Le Trianon. Catégorie C, filière technique, agent de maîtrise principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

B- Données du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

- a. L'accès au recrutement réservé de catégorie C sans concours – recrutement directe.

	Besoins de la collectivité 2016	Besoins de la collectivité 2017	Besoins de la collectivité 2018
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	7	6	5
Total	18		

- b. L'accès au dispositif de sélections professionnelles

	Besoins de la collectivité 2016	Besoins de la collectivité 2017
Attaché	3	0
Educateur des APS	0	2
Adjoint administratif	0	0
Agent de maîtrise	0	1
Total	3	3
Total général	6	